

Sécurité et circulation routières

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Délégation à la sécurité et à la circulation routières

**Décision du 26 novembre 2009 relative à la composition
du comité de concertation de l'éducation routière**

NOR : DEVS1004457S

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,

Vu la décision du 16 janvier 2007 relative à la création d'un comité de concertation au sein de la délégation à la sécurité et à la circulation routières, auprès du sous-directeur de l'éducation routière,

Décide :

Article 1^{er}

La composition du comité de concertation de l'éducation routière (CCER), créé au sein de la direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR), est modifiée comme suit :

Représentants de l'administration

Membres titulaires

M. Meunier (Marc), président, sous-directeur de l'éducation routière (DSCR-ER).
Mme Morin (Françoise), chef du bureau du permis de conduire (DSCR-ER 2).
M. Dorival (Jean-Baptiste), chef du bureau de l'animation de la politique éducative (DSCR-ER 3).
M. Chataigner (Gérard), sous-directeur des actions transversales et des ressources (DSCR-ATR).
Mme Le Fevre (Emmanuelle), chef du bureau des coordinations politiques et des partenariats nationaux (DSCR-AI 1).
Mme Chaux-Debry (Geneviève), directrice de la direction régionale de l'équipement du Var.
Mme Lebeau (Martine), directrice départementale de l'équipement et de l'agriculture du Var.
M. Berg (Patrick), directeur départemental de l'équipement de Seine-Saint-Denis.

Membres suppléants

M. Fougère (Jean-Pierre), adjoint du sous-directeur de l'éducation routière (DSCR-ER).
M. Béchara (Frédéric), chef de la section de la réglementation du permis de conduire (DSCR-ER 2).
M. Passard (Guillaume), chef du bureau de l'éducation à la conduite et à la sécurité routière (DSCR-ER 1).
M. Boullier de Branche (Etienne), chargé de mission, coordination des services déconcentrés et du réseau scientifique et technique (DSCR-ATR).
Mme Leboutte (Christine), adjointe à la chef de bureau des coordinations politiques et des partenariats nationaux (DSCR-AI1).
M. Crocherie (André), directeur régional de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Midi-Pyrénées.
M. Vigneron (Thierry), directeur de la direction de l'équipement et de l'agriculture des Landes.
M. Kehringer (Thierry), chef de service déplacements et sécurité routière de la direction départementale de l'équipement des Hauts-de-Seine.

Représentants du personnel

SNICA-FO

Membres titulaires

M. Grolier (Christian).

M. Hamon (Yann).
M. Chopin (Patrick).
Mme Maset (Pascale).
M. Guerrin (Bernard).
Mme Demont (Nathalie).

Membres suppléants

M. Le Floch (Laurent).
M. Giraud (Thierry).
M. Boone (Matthieu).
M. Sanchez (Christophe).
M. Bergue (Simon).
M. Malbert (Jean-Michel).

UNSA-ER

Membre titulaire

M. Nauwelaers (Christophe).

Membre suppléant

M. Boutorine (Stéphane).

CGT

Membre titulaire

M. Marcuzzi (Jean-Bernard)

Membre suppléant

M. Carrié (Jean-François).

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à Paris, le 26 novembre 2009.

Pour le ministre d'Etat et par délégation :
*La préfète, déléguée à la sécurité
et à la circulation routières,*

M. MERLI